

Très efficace, la coupe sous le collet est la seule technique mécanique qui permette la destruction définitive d'un plant de Berce du Caucase. Elle consiste à sectionner les racines à 15-20 cm en dessous du sol, à l'aide d'une houe ou d'une bêche à bord tranchant. Après la section du pivot racinaire, les plantes doivent être extraites du sol et mises en tas, séchées ou détruites. Dans les sites très fréquentés par le public, il est conseillé d'exporter le matériel végétal ou de placer un panneau informatif à proximité des résidus de gestion pour prévenir tout risque de brûlure.

Cette gestion peut être mise en œuvre selon deux modalités distinctes :

- modalité 1 : gestion en avril ou en mai, alors que les plantes sont de petite taille et donc plus faciles à manipuler. Il est conseillé de réaliser un second passage en juin-juillet afin d'éliminer les repousses éventuelles (rare) et de détecter des plantes qui seraient passées inaperçues lors du premier passage.
- modalité 2 : gestion en juin-juillet sur des individus en début de floraison. Bien veiller dans ce cas à découper la plante en tronçons et à séparer les ombelles des tiges avant de faire sécher le matériel végétal pour éviter toute production de graines à partir des réserves accumulées dans la tige. Les ombelles devront être obligatoirement détruites par incinération pour toute gestion pratiquée plus tard (plantes en graines).

Du fait de la formation d'une banque de graines semi-permanente dans le sol, les populations de Berce du Caucase ne peuvent être éliminées qu'en pratiquant une lutte récurrente et minutieuse durant au moins cinq années successives.

A noter : les autres techniques mécaniques qui consistent à faucher la plante au-dessus du sol ou à couper les ombelles sont nettement moins efficaces car elles s'accompagnent toujours de la production de repousses et d'inflorescences secondaires. Elles permettent difficilement d'aboutir à l'éradication complète d'une population.



Illustration de la technique de gestion de la Berce du Caucase par la coupe sous le collet.

D'après C. Nielsen *et al.* (2005) Manuel pratique de la Berce géante : directives pour la gestion et le contrôle d'une espèce invasive en Europe. Forest & Landscape Denmark, Hoersholm, 44 pp.

http://www.giant-alien.dk/pdf/French%20manual_web.pdf

Attention ! Suite au risque de brûlure, il faut éviter tout contact avec la sève de la plante. Avant de gérer, il est indispensable de se protéger soigneusement avec un casque à visière, des gants et des vêtements imperméables. Après gestion, les outils doivent être nettoyés à grandes eaux pour éliminer toute trace de sève.